

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOMS : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

Photo à coller  
(à prélever sur les  
5 à fournir)

**Année Scolaire  
2018 - 2019**

Compléter **LISIBLEMENT** et **TOUTES LES RUBRIQUES** de la fiche de renseignements élève (intérieur du dossier).

**DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION.**

- Adresses e-mail des deux parents de l'élève et de l'étudiant obligatoires et numéro de portable de l'élève  
.....  
.....  
.....
- photocopie du livret de famille des parents.
- Fiche secrétariat remplie
- le cas échéant :
  - + copie du jugement de divorce (autorité parentale, lieu de résidence)
  - + et/ou famille recomposées (2 livrets)
  - + PACS (livret de famille et attestation de PACS)
- justificatif de domicile du responsable légal (*facture EDF ou téléphone*)
- un RIB du responsable légal (noter sur le recto NOM Prénom et classe de l'élève)
- 5 photos (noter au dos NOM prénom de l'élève et classe de l'élève)
- EXEAT
- la fiche d'urgence ci-jointe (annexe 1)
- Photocopie Recto verso CNI, Passeport ou titre de séjour
- Photocopie du recensement pour les élèves de + de 16 ans
- Photocopie du relevé de notes pour les élèves redoublants
- Photocopie de la journée Défense et Citoyenneté
- Photocopie de la carte vitale du responsable et élève si plus de 16 ans
- Photocopie de la mutuelle
- l'avis d'attribution de bourse (le cas échéant)
- Attestation CAF récente (obligatoire)

**REGIME DE L' ELEVE :**

interne

au ticket

externe

## CHOIX DES LANGUES

Anglais  Espagnol

## DEMI PENSION - INTERNAT

**Pour les élèves désireux de déjeuner au Restaurant scolaire** sauf pour les internes (paiement au forfait). La demi-pension se paie au repas soit 4€12 le repas, un minimum de 20 repas sera exigé pour créditer la carte qui sera distribué à la rentrée.

- Un chèque de 82€40 pour la cantine (4€12 x 20 repas) à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Léon Blum (en notant au dos du cheque Nom prénoms et classe de l'élève).

### **L'inscription à l'internat**

Pour les élèves souhaitant être interne un dossier d'internat sera à remplir.

Pour le règlement il convient d'attendre la réception de la facture (mi-trimestre) pour effectuer le règlement. (Voir document joint)

## TENUE DE TRAVAIL ET MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Le Conseil Régional prend en charge pour chaque entrant une partie de l'équipement professionnel et des manuels scolaires.

Un complément de pièces vestimentaires et/ou de matériel seront à la charge de la famille (voir document ci-joint).

## TRANSPORT SCOLAIRE

**CONSEIL GENERAL** Inscription en ligne du 4 juin au 15 juillet 2018 par internet sur le site : [laregion.fr/transport-scolaire](http://laregion.fr/transport-scolaire)

**CTP** : Les imprimés sont disponibles à la vie scolaire

**Le présent dossier complet doit être déposé au lycée au secrétariat de direction :**

**Les 5 et 6 juillet 2018 de 8h à 12h et de 13h à 16h30**

**PASSÉ CE DELAI AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE**

**Le dossier doit être ramené en présence du responsable légal**

Ce dossier a été réceptionné le ...../...../ 2018 par .....